

Une.Un Ingénieur.e chargé.e de la gestion du patrimoine de voirie

Poste n°xxxxxx – Pôle aménagement et développement durable - Direction de la voirie et des Déplacements - Service déplacements et patrimoine routier	
Classification	<p>Métier de rattachement : <i>sans objet pour le moment</i> Poste de rattachement : <i>sans objet pour le moment</i></p> <p>Filière technique - Poste de catégorie A relevant du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux</p> <p>Lieu d'affectation : immeuble Européen 3, Bobigny</p> <p>Fonction d'encadrement : NON RIFSEEP</p> <p>Quotité de travail : 100 %</p>
Environnement du poste de travail	<p>Direction : Direction de la voirie et des Déplacements</p> <p>Service : Service déplacements et patrimoine routier</p> <p>Bureau : Bureau de la gestion du patrimoine</p> <p>Cellule/Pôle/Secteur :</p>
Position du poste dans l'organisation	Supérieur hiérarchique direct : Chef.fe du bureau de la gestion du patrimoine

Raison d'être du poste : L'exécutif départemental a fixé des enjeux ambitieux d'évolution des espaces publics départementaux. Ceux-ci se fondent sur l'opportunité que représentent le foisonnement exceptionnel de grands projets urbains et de transport qui impactent le territoire séquano-dionysien (arrivée des gares du Grand Paris Express, de nombreuses opérations de renouvellement et de développement urbain, etc.).

Les mobilités sont également adaptées, grâce notamment, au vote en avril 2019 d'une stratégie pour un territoire cyclable et en 2022 d'une stratégie espaces publics engageant le Département dans une politique ambitieuse de requalification de son territoire et de ses voiries au profit d'un usage renforcé des transports en commun, des vélos et de la marche.

La Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD) prépare et met en œuvre les politiques départementales relatives aux déplacements et à l'espace public. Elle développe, requalifie, maintient et exploite un patrimoine de voiries départementales et de pistes cyclables.

Au sein de la DVD, le **Service des Déplacements et du Patrimoine Routier (SDPR)** définit et porte la stratégie de gestion et d'évolution du réseau viaire départemental en poursuivant les objectifs que s'est fixés le Département (développement massif des infrastructures cyclables, place accrue de la nature en ville, partage multimodal de la voirie, prise en compte des enjeux de la transition écologique, participation des citoyens, qualité du cadre de vie à travers la transformation des espaces publics).

Le SDPR porte plusieurs grandes missions :

- Il élabore les stratégies de gestion de patrimoine et assure les grandes missions qui en découlent : définition des programmes de surveillance et de maintenance, passation des conventions nécessaires à la gestion du patrimoine. Le service porte dans ce cadre, l'enjeu d'adaptation de la maintenance aux nouveaux usages de l'espace public, ainsi que le dialogue partenarial avec les collectivités locales en matière de répartition des charges de gestion.
- Il assure le pilotage de l'évolution du patrimoine départemental. Il définit la programmation des opérations d'aménagement à réaliser pluriannuellement. Il pilote les études et concertation nécessaires à la définition du programme de chaque opération, en organisant sa validation in fine.
- Il développe les ingénieries nécessaires à l'exploitation de ce patrimoine.

Au sein du SDPR, le Bureau de la Gestion du Patrimoine a pour missions principales :

- L'élaboration, le contrôle et l'évaluation des stratégies de gestion (Ouvrages d'Art / Eclairage Public / Voirie/ Assainissement de voirie) ;
- La mise en œuvre des outils et actions réglementaires de gestion (Inspections annuelles et détaillées des ouvrages d'art / règlement de voirie / convention de gestion partagée avec les autres collectivités territoriales / etc.) ;
- L'analyse et l'expertise des résultats des études et contrôles de surveillance du patrimoine ;
- La production des avis d'expert sur les projets d'investissement portés par le Département (Ouvrages d'Art/ Eclairage Public / Voirie et Assainissement de voirie) ;
- L'élaboration des Plans Pluriannuels de Maintenance.

Sous l'autorité du/de la Chef.fe de bureau, l'ingénieur.e chargé.e de la gestion du patrimoine de voirie organise et met en oeuvre la stratégie de gestion du patrimoine. A ce titre, il.elle conçoit puis met en œuvre l'ensemble des outils concourant à une politique de maintenance patrimoniale adaptée et optimisée.

Missions principales	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Elabore en lien étroit avec les services gestionnaires les programmes annuels et pluriannuels de maintenance de la voirie. Elle.Il valide, dans ce cadre, les études de diagnostic, puis propose une priorisation des opérations. ➤ Assure une veille active et apporte une expertise sur les problématiques de gestion et d'exploitation de la voirie qui tiennent compte des enjeux de résilience du patrimoine face aux effets du dérèglement climatique et des enjeux de sobriété ➤ Etudie et propose des méthodes et techniques d'entretien de la voirie adaptées aux enjeux de conservation du patrimoine et du maintien de ses usages en prenant en compte les contraintes structurelles et financières. ➤ Propose des dispositifs innovants intéressant l'entretien de la voirie et ses équipements et en assure l'évaluation. ➤ Assure l'évaluation des procédures engagées pour assurer la viabilité hivernale. ➤ Développe une expertise sur les équipements de la voirie, en particulier l'assainissement, l'éclairage et le jalonnement afin de proposer une expertise et un appui aux services de conduite d'opérations, de maîtrise d'œuvre et d'exploitation. ➤ Définit et conduit l'ensemble des démarches de projets et d'études nécessaires aux missions précitées. ➤ Elabore les outils indispensables à la mise en œuvre de ces missions et en assure le suivi technique, administratif et financier.
-----------------------------	---

Compétences

- **Relationnelles et /ou managériales**

- Savoir être force de proposition.
- Savoir conduire des études, réunions et groupes de travail à caractère multi partenarial.
- Savoir travailler en équipe : organiser l'activité, planifier, diffuser les informations, apporter une aide technique et méthodologique.

- Savoir négocier et dialoguer avec les partenaires internes et externes dans le respect des orientations données.
- **Organisationnelles**
- Savoir conduire un projet : organiser, planifier, prioriser le travail en fonction des objectifs, du calendrier et du budget, rédiger des cahiers des charges, courrier, notes, etc.
- Savoir rédiger les notes administratives, les pièces contractuelles, les cahiers des charges et l'ensemble des actes en lien avec le déroulement d'une opération.
- Savoir identifier, évaluer et transmettre les informations à sa hiérarchie.
- Savoir alerter ses interlocuteurs ou sa ligne hiérarchique des aléas, contraintes et difficultés techniques.
- **Professionnelles et Techniques**
- Maîtriser les normes et règlements applicables à la gestion des ouvrages d'art, de la voirie et de ses équipements
- Posséder une très bonne expertise dans l'évaluation de la qualité des chaussées (connaissance des pathologies traduisant l'état structural et de surface ainsi que les moyens de mesure associés).
- Posséder une bonne connaissance des compétences et du fonctionnement des collectivités territoriales.
- Savoir formuler des propositions et solutions techniques et opérer des choix techniques adaptés.
- Maîtriser les outils informatiques de CAO/DAO et de bureautique.
- Savoir assurer un suivi administratif et financier des activités, notamment dans le respect des marchés publics

Moyens mis à disposition : Voitures et vélos de service en pool, ordinateur portable, télétravail (2 jours par semaine)

Niveau d'études : Diplôme de niveau 7

Diplômes requis : Diplôme d'ingénieur ou master 2 avec une spécialité voirie et réseaux divers ou titulaire du grade d'ingénieur territorial avec une expérience significative dans le domaine.

Expérience (s) professionnelle(s) sur un poste similaire

Souhaitée(s) Requise(s)

Caractéristiques principales liées au poste

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Horaires spécifiques | <input type="checkbox"/> Logement de fonction |
| <input checked="" type="checkbox"/> Permis de conduire obligatoire | <input type="checkbox"/> Vaccins obligatoires |
| <input type="checkbox"/> Déplacements province et étranger | <input type="checkbox"/> Port d'une tenue de travail obligatoire |
| <input type="checkbox"/> Astreintes | Autre caractéristique : |
| | «Autre caractéristique__à_saisir» |